

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2024-036

Date de la convocation : 07/05/2024

Membres en exercice : 24

Membres présents : 17

Membres votants : 19

Le seize mai deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danièle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Yann DUGARD, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, René SALEZ et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT-CHAUVET et M. Jean-Pol RICHELET donne pouvoir de vote à M. Bruno DAUPHY.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 28/03/2024

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 28/03/2024 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 28/03/2024.

Le Président,



Benoit SINGLIT